



RÉUNION E.D.D.
« **Club 21 Citéécolo** »*
DU 04/11/2019
COMPTE-RENDU

* Comité de pilotage de l'Agenda 21 scolaire.

Présents :

- **Équipe pédagogique et éducative :**

Fanette Bianchi (Professeur documentaliste), Fabrice Mélet (Professeur de S.V.T.), Sophie Sarran (Professeur d'H.-G. et E.M.C.), Lara Flores (C.P.E.), Hugues Cochereau (A.V.S. et éducateur environnement), un jeune en service civique.

- **Direction de l'établissement :**

Sylvie Pégliasco (Principale-Adjointe), Dominique Laroche (Proviseure).

- **Intendance :** Maeva Moo-Caille.

- **Partenaires locaux de l'E.D.D.**

Laurent Alban (Technicien Natura 2000 à la communauté de communes du Pays viganais), Alain Canalès (Technicien S.I.V.U. Eau), Jean-Marie Miss (Ancien adjoint Environnement à la mairie du Vigan), Pierre Muller (Adjoint Environnement à la mairie du Vigan).

Excusée : Jessica Ramière (Technicienne accueil et sensibilisation - massif de l'Aigoual du Parc National des Cévennes).

- **6 éco-délégués :** de classes de 6^e et 3^e

Ouverture et souhaits de la direction :

Ouverture de la réunion par Mme Laroche qui exprime sa volonté d'accompagner les actions E.D.D de la cité scolaire et de poursuivre celles engagées par Mme Pegliasco en 2018-2019; elle souhaite en faire un fil conducteur du futur projet d'établissement car l'E.D.D. est fédératrice et transversale sur notre territoire cévenol aux riches ressources. L'objectif pour l'année 2019-2020 est de candidater pour la labellisation pour devenir un établissement identifié E3D (en démarche de développement durable). Ce label contribuera à l'attractivité de notre établissement. Il s'agira de construire en équipe, un dossier d'ici mars 2020.

Mme Laroche affirme également la nécessité de communiquer sur toutes les actions E.D.D de l'établissement afin de réaliser un calendrier annuel ; tous les professeurs impliqués dans l'E.D.D. (dans leurs programmes en classes ou dans le cadre de projets) doivent compléter la **fiche-action E.D.D.** (disponible sur l'E.N.T.: <https://andre-chamson-le-vigan.mon-ent-occitanie.fr/club-21-citeecolo/>) et la transmettre rapidement à Mme Sarran, référente « Club 21 Citéécolo ».

Avec l'élection des éco-délégués dans chaque classe, dont 2 seront présents dans les instances décisionnelles de l'établissement (C.V.L. comité de vie lycéenne, C.VC. Comité de vie collégienne, C.A. conseil d'administration), Mme Laroche souhaite que ces éco-délégués deviennent acteurs actifs du « club 21 citéécolo » de la cité scolaire.

Enfin, la direction rappelle que l'E.D.D. doit nourrir le parcours citoyen, le parcours culturel de l'élève mais aussi son parcours avenir (avec la question des métiers de l'environnement...).

Rappel des enjeux de l'E.D.D. et de l'histoire du « club 21 citéécolo » :

VOIR les **3 diaporamas** sur l'ENT :<https://andre-chamson-le-vigan.mon-ent-occitanie.fr/club-21-citeecolo/> 1) **E.D.D. présentation générale** 2) **Actions Club 21** 3) **Documents Agenda 21 scolaire**

Méthodologie et objectifs du « club 21 Citéécolo » pour l'année 2019-2020 :

- Volonté de coordonner les projets et les actions E.D.D. dans un des axes du futur projet fédérateur ; l'E.D.D. relevant de la culture scientifique, technique et de l'éducation artistique et culturelle (notamment avec les projets Land Art, Architecture HQE...).
 - Souhait de communiquer et diffuser au mieux à toute la communauté éducative ; c'est pourquoi une rubrique sur l'ENT a été créée ; elle présente la démarche du « club 21 citéécolo » et valorise les projets E.D.D. de la cité scolaire.
 - Nécessité de faire un bilan de chaque action E.D.D. par une évaluation en fin d'année (comme tout projet pédagogique de l'établissement, la fiche évaluation de la direction en sera le support). A renvoyer au 3^e trimestre.
 - Organiser prochainement une réunion de tous les éco-délégué.es : les informer, les former et organiser des ateliers de travail inter-niveaux-cycles selon des thématiques au choix. (VOIR **fiche éco-délégué.e** sur l'E.N.T.). S'informer avec esprit critique sur un sujet d'environnement, réaliser une médiation (expo, vidéo, article dans le journal de la cité scolaire, émission webradio...) auprès des autres élèves, animer des actions dans l'établissement...
La question de choisir une thématique par an ou de développer des actions sur plusieurs thématiques est posée. Il s'agit d'identifier des actions à intégrer au calendrier de la cité scolaire (semaine des déchets, journée du climat, semaine du développement durable...).
- Tous les enseignant.es, les personnels sont les bienvenus pour s'engager, animer, soutenir et accompagner le club 21 citéécolo des éco-délégué.es. Nous avons besoin des compétences disciplinaires de chacun pour aborder des thématiques environnementales transversales.

Paroles aux éco-déléguées :

Des questions et propositions émergent. Proposer une « boîte à idées » aux éco-délégué.es.

-« Économiser l'énergie, pourquoi pas utiliser dans tout l'établissement le moteur de recherche écosia qui plante des arbres ? ».

-« Pourquoi ne pas plus végétaliser notre établissement : accéder aux espaces verts, planter davantage... ? »

-« Réaliser un journal « Citéécolo » numérique et accessible à tous les élèves »

...

Paroles aux partenaires locaux :

Soutien de la démarche du club 21 et volonté d'accompagner les projets E.D.D. selon les compétences et ressources de chacun.

Partenaires disponibles pour vous aider pour intervenir en classe ou « sur le terrain ».

Souhait exprimé d'ouvrir l'établissement sur le territoire viganais et ses enjeux de développement durable.

M. Canalès s'interroge sur un projet d'une chaudière « bois énergie » de l'établissement en lien avec le réseau d'entreprises de la filière bois de notre territoire, notamment la scierie.

...